



## Dernières interviews de nos porte-paroles

### #La Tribune de l'assurance - Mai 2019

« Regards croisés » – Quel avenir pour l'épargne longue ?

Acteurs référents de l'assurance-vie patrimoniale, Hugues Aubry (Generali France) et Eric Le Baron (Swiss Life) livrent leur point de vue sur l'évolution des lignes de force du marché de l'épargne-vie.

Hugues Aubry

“

*...Je reste convaincu par les fonds eurocroissance et croissance qui permettent aux assureurs de desserrer l'étau des conditions de garantie et de durée propres aux fonds en euros classiques pour jouer, à terme, sur le double tableau de la sécurité et de la performance. Simplement, il va falloir encore un peu de temps et des conditions de marché plus favorables pour que cette offre trouve la place qu'elle mérite dans la panoplie patrimoniale des assurés. Le législateur nous permet de préparer activement ce terrain...*

*...Il est indispensable que nos clients aient en mains toute la palette de la diversification d'actifs et je me réjouis en ce sens des mesures qui encourageraient l'accès aux assurés à des UC investies en private equity dans les contrats multisupports. Je pense cependant que l'on peut aller encore un cran plus loin...*

*...Je considère le PER non pas comme une solution concurrente mais complémentaire de l'assurance vie. S'il tient ses promesses de simplification, il devrait contribuer à ancrer chez les Français, la force patrimoniale de l'épargne-vie... ”*

### « Marché/perspectives – Obstacles et tremplins »

Sophie Bordelet (concernant l'article 21 de la loi Pacte visant à relancer les fonds eurocroissance / croissance)

“

*... Pour faire simple sur ce sujet compliqué, on peut dire que le législateur, en supprimant la notion de « provision mathématique » pour ne conserver que celle de « provision de diversification », redonne du lest à ce produit qui se rapproche dans sa logique d'une UC garantie à terme, et devient en quelque sorte un produit structuré d'assureur au maniement plus souple... ”*

## #Patrimoine Privé - Mars-Avril-Mai 2019

« Coup de projecteur sur Generali, la belle compagnie d'assurance italienne presque deux fois centenaire ».

Hugues Aubry

“

*... 90% de notre chiffre d'affaires en épargne est réalisé auprès de partenaires externes, que nous appelons des tiers distributeurs et 10% avec nos propres réseaux (agents généraux et réseaux salariés). Parmi ces tiers distributeurs, je citerais les CGP, les conseillers en gestion de patrimoine avec lesquels nous entretenons des liens très étroits de confiance mutuelle. Il y a une vraie complémentarité entre le digital et le conseiller : le digital est un outil mis à disposition de nos partenaires et notre organisation décentralisée avec des assistantes commerciales en régions apporte la proximité et le contact humain en complément du digital. Autres distributeurs : nos partenaires Internet...*

*... nos contrats sont également distribués par de nombreuses banques privées et régionales. Elles représentent 30% de notre chiffre d'affaires.* ”

## #L'Opinion (29/03/2019) et [www.lopinion.fr](http://www.lopinion.fr) - 31/03/2019

« Le contrat euro croissance est-il enfin intéressant ? »

Sophie Bordelet (concernant le projet de loi PACTE et l'une de ses mesures visant à relancer les fonds eurocroissance / croissance)

“

*...Il devrait y avoir plus de clarté avec pour chaque fonds ayant une seule échéance et une seule garantie. Aujourd'hui tout cela est à la carte et il en ressort un taux moyen...*

*...Ce fonds doit intéresser ceux qui veulent investir sur du long terme, avec la possibilité de faire mieux que le fonds en euros. Mais il ne faut pas scruter annuellement la performance annuelle très tributaire de l'évolution des marchés des actions. Le moteur de performance se dessine sur une longue période. Et quand la garantie en capital est partielle, cela peut encore plus dynamiser le résultat.* ”



Pour lire l'intégralité de l'article : [cliquez ici](#)

## #Investissement Conseils - Avril 2019

« 7e Pyramides de la gestion de patrimoine – Une soirée aux multiples récompenses »

Hugues Aubry, Sophie Bordelet et Olivier Samain (concernant les Pyramides décernées à Generali Patrimoine, Himalia, Euro Innovalia et G Croissance 2014) :

“

*Nous tenons à remercier chaleureusement les CGP qui nous honorent de leur confiance au quotidien, ce dont témoignent les Pyramides décernées. D'autant plus que, en 2018, nous avons revu notre organisation et notre gouvernance, en ayant toujours à cœur un haut niveau d'exigence, de proximité avec nos partenaires, de qualité de service, de digitalisation et d'accompagnement réglementaire. La variété des récompenses montre également que Generali est pleinement reconnu comme un fournisseur de solutions d'épargne patrimoniale : souplesse des contrats multisupports (contrat Himalia), durabilité des fonds en euros (Euro Innovalia) et qualité de son fonds croissance (G Croissance 2014), le tout servi par la plate-forme Generali Patrimoine et par la complémentarité de notre offre au Luxembourg (Generali Espace Lux Vie).*

*En 2019, nous renforcerons notre approche « phygitale », pour continuer à simplifier le quotidien opérationnel des CGP et leur permettre de consacrer toute leur expertise de conseil au bénéfice de leurs clients. Nous élargirons également notre offre patrimoniale à la fois produits et services, avec pour objectif de proposer des solutions d'investissements alternatives autour de l'immobilier, du private equity ou encore de la gestion socialement responsable.*

”

Sébastien Veynard (concernant la Pyramide décernée à Generali Espace Lux Vie) :

“

*Nous sommes très heureux de recevoir ce prix qui récompense non seulement le produit Generali Espace Lux, mais également le travail de nos équipes. En 2018, nous avons enrichi notre offre à destination des personnes morales, mis en place le prélèvement SEPA, créé un service d'ingénierie patrimoniale, développé de nouvelles fonctionnalités comme le rachat partiel programmé et le versement libre programmé. Au nom de Generali Luxembourg, je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires CGPI pour leur confiance. L'innovation, notamment digitale, et l'excellence du service restent nos priorités pour 2019.*

”



Pour lire l'intégralité de l'article : [cliquez ici](#)